

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 15 novembre 2011 – 19 h 30

Excusées: Claire MOURABY, Caroline JULLIEN, Jacqueline RICHARD

1/ Avenant n°1 travaux école : Entreprise GLENAT-Lot 12 :Plomberie/Chauffage

Madame le Maire présente le nouvel avenant n°1 envoyé par l'architecte, le montant a été revu et corrigé depuis la dernière réunion de chantier. Ce dernier avenant remplace celui présenté au conseil municipal du 04 octobre 2011. Les travaux supplémentaires sont les suivants : renforcement de l'isolant, compteurs de calories école/appartements et sonde d'ambiance sur la demande de l'AMOHQE. Soit un montant de l'avenant de 4 050.85€TTC.

2/ Avenant n°1 travaux sur la route des Monts par l'entreprise SCREG

Madame le Maire explique au conseil l'augmentation du coût des travaux suite à un supplément d'enrobé. Le montant du marché initial était de 23 905.65€TTC. Il convient de passer un avenant pour 1 296.22€TT, soit un nouveau montant du marché de 25 201.87€TTC

3/ Chemin des Monts : Travaux de reprise de l'affaissement du talus aval

Madame le Maire fait part de sa rencontre avec M.CARTIER du service de la Direction Dép. du Territoire, et de RTM (Risque des Terrains de Montagnes). Les fortes pluies de novembre 2011, ont causé un glissement de terrain aval et un affaissement de 60cm de l'accotement au droit de la chaussée. Le Conseil autorise le Maire à procéder à la consultation des entreprises pour commander les travaux au plus vite et le charge de solliciter la subvention auprès du CG38.

4/ Carrefour RD1532/RD35 : Dernières avancées – Soutien de la Communauté de Communes de Vinay

Madame le Maire expose sa rencontre avec l'ancien Directeur des Routes au CG38 à Grenoble qui a proposé ses services pour donner son avis et ses conseils sur cette problématique. Dans un deuxième temps, il pourra établir un dossier et porter notre projet si besoin (en facturant cette dernière prestation). Parallèlement, le Maire a sollicité les services de la DDT de Grenoble ce qui a déclenché une rencontre sur les lieux avec M.Lazarrel et le paysagiste conseil du Service, nous attendons son compte-rendu.

Le Conseil est informé de la motion de soutien de la CCVinay du 03/11/2011. Le Conseil Communautaire soutient à l'unanimité, la demande d'aménagement de la Commune auprès du Président du Conseil Général de l'Isère.

5/ Maison Triouleyre : Madame le Maire a sollicité une réunion qui aura lieu le 23 novembre au Conseil Général à Grenoble à la Direction de l'Aménagement des Territoires –Service Habitat, afin d'étudier les possibilités d'aménagement de cette bâtisse.

6/ Lavoir communal : Les travaux réalisés par l'entreprise Mandier sont terminés. Le Conseil propose que soit délimitée la zone communale et privée par des barrières en bois.

7/ Projet « activités –jeunes » : Suite à la demande de 2 adolescents de Saint-Gervais, Madame le Maire propose l'aménagement de l'ancienne décharge en terrain d'activité pour les jeunes (champs de bosses,). Le projet est en réflexion, une rencontre a déjà eu lieu avec Marc Desroches (Sce jeunesse CCV) qui propose de repartir sur un projet « Majic » afin d'encadrer les jeunes et les faire participer à l'aménagement de ce site. Le Conseil approuve et encourage Madame le Maire dans cette démarche.

8/ Cimetière : Concernant les tombes en état d'abandon, Madame le Maire rappelle qu'une procédure a été mise en place afin que les propriétaires éventuels se manifestent en Mairie (Plaque d'avertissement sur les tombes). Les tombes en abandon pour lesquelles aucun signalement n'a eu

lieu en Mairie seront reprises. La commune se doit de réaliser les travaux nécessaires afin de proposer de nouvelles concessions.

9/ Taxe d'aménagement – réforme de la fiscalité de l'urbanisme

Mme le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la Taxe Locale d'Équipement et la participation pour aménagement d'ensemble, a été créée. Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE). Le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%, valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux pourra être modifié tous les ans.

10/ Adhésion de la Commune de Quincieu à la CCV

Suite à la réforme des collectivités, la commune de Quincieu, par délibération en date du 04 juillet 2011, a sollicité son adhésion à la Communauté de communes de Vinay. Compte tenu des intérêts réciproques des collectivités concernées, le Conseil de communauté a, par délibération en date du 03 novembre 2011, approuvé l'adhésion de la commune de Quincieu à la CCVinay. Les conseils municipaux doivent se prononcer à leur tour, celui de Saint-Gervais, approuve cette adhésion.

11/ Renouvellement du contrat assurance groupe garantissant la Commune contre les risques relatif à son personnel

Le Maire expose que le Centre de Gestion de l'Isère a en charge de négocier ce contrat d'assurance pour les communes afin d'obtenir des tarifs avantageux. Après appel d'offre, le groupe Dexia Sofcap/Generali a été retenu. Le contrat 2008 arrivant à terme, il convient d'adhérer pour ce renouvellement de contrat à compter du 1^{er} janvier 2012 pour 4 ans et de repartir sous les mêmes conditions précédentes (franchise de 10 jours au taux de 5.35%). Cette assurance permet, notamment, à la Commune d'être remboursée des salaires versés aux agents en maladie.

12/ Dossier de Promotion Agent de maîtrise pour l'agent technique

Madame le Maire fait part au conseil de la demande de l'agent de pouvoir être promu au grade d'Agent de Maîtrise.

Après information pris auprès du centre de gestion : le dossier devra être disponible début janvier. Le Conseil est favorable et précise que les tâches à effectuer resteront identiques après attribution de ce nouveau grade.

13/ Demande pour un contrat d'apprentissage : Le Maire fait part d'une demande pour septembre 2012, le conseil ne peut pas se prononcer pour le moment.

14/ Repas des aînés offert par le CCAS: La date est arrêtée au dimanche 5 février 2012, le traiteur « Les fins gourmets » de Vinay a été retenu et l'animation musicale sera assurée par le couple de chanteurs Pierre-Luc et Véronique MOINEL.

15/ Ordures Ménagères et Festivités : Madame le Maire propose de mettre en place une solution de collecte des OM lors de grandes manifestations à la Salle de Fêtes. Compte tenu des renseignements pris auprès du SICTOM et après délibération, le conseil municipal décide : pour les associations de St-Gervais, un bac de 400l sera mis à disposition gracieusement par la commune et enlevé par le Sictom. (la Commune règlera la facture auprès du Sictom). Concernant la location de la salle des fêtes aux privés, ils auront le choix d'accepter ou non le bac et son enlèvement au coût de 30€, lesquels se rajouteront au montant de la location au moment du contrat établi en Mairie.